

[CONFIDENTIALITY]

Recrutement d'un expert pour former les Cellules de Gestion de Projets et de Marchés Publics (CGPMP) et les Organismes Spécialisés de la Dotation minière (DOT) des Entités Territoriales Décentralisées des provinces du Lualaba et du Haut-Katanga sur l'archivage numérique des dossiers de passation de marchés publics

Sommaire

| | |
|-------------------------------------------------------|---|
| I. Informations générales..... | 1 |
| II. Exigences pour l'offre..... | 4 |
| 1. Qualification du personnel objet de l'offre | 4 |
| 1.1 Expert·e 1 : Consultant.e Principal.e | 4 |
| 1.1.1 Qualifications générales | 4 |
| 1.1.2 Expérience régionale/connaissance du pays | 4 |
| 1.1.3 Langues | 4 |

I. Informations générales

1. Informations succinctes sur le projet

La Coopération Allemande, mise en œuvre par la GIZ à travers le Projet de bonne Gestion des Revenus Infranationaux du secteur Minier en RDC (GIZ-ProGERIM II), soutient les Entités Territoriales Décentralisées (ETD) des provinces du Lualaba et du Haut-Katanga dans l'amélioration de la gestion des revenus issus du secteur minier. L'objectif est de renforcer le développement des régions ciblées en terme de durabilité économique, écologique et d'inclusion sociale par la bonne utilisation des revenus du secteur extractif. Dans cette optique, le projet développe une approche qui vise à améliorer la gestion des fonds publics afin accroître la part des budgets alloués aux investissements sociaux de base et à promouvoir la transparence dans la gestion des recettes locales. Pour cela, la GIZ-ProGERIM II intervient à travers quatre champs d'intervention, à savoir :

- La planification du développement et du budget axée sur des critères de durabilité économique, écologique et d'inclusion sociale
- L'amélioration de la gestion financière et budgétaire des ETD au regard des critères de transparence, de participation et d'inclusion Genre
- Le renforcement des capacités des acteurs publics dans la mise en œuvre des mesures de développement économique
- La mise en réseau des acteurs locaux, régionaux et internationaux du secteur privé et du gouvernement dans les domaines de la gestion financière et du développement économique.

2. Situation de départ

En 2018, un nouveau code minier a été promulgué en RDC, remplaçant ainsi l'ancien qui pendant 15 ans avait fortement contribué à l'essor de l'industrie minière sans pour autant bénéficier aux populations locales. Le nouveau Code quant à lui institue la contribution du secteur minier au développement socio-économique du pays à travers trois mécanismes de financement : (i) le versement direct de 15 % de la redevance minière aux comptes des ETD impactées par l'activité minière, (ii) la négociation des cahiers des charges de la responsabilité sociétale des entreprises minières, et (iii) la dotation minimale de 0,3% du chiffre d'affaires annuel des entreprises. Ces trois sources de revenus offrent aux ETD d'importantes ressources financières pour la promotion des investissements économiques et une planification du développement socio-économique durable.

A partir de 2019, cette profonde réforme fiscale a commencé à fortement impacter les budgets des ETD ; Malheureusement cet accroissement significatif des recettes locales n'a pas instantanément impulsé le développement économique local visé par l'État congolais et ses Partenaires Techniques et Financiers (PTF) parce que les structures en charge de ces nouveaux mécanismes de financement étaient peu préparées à cette grande mutation.

Après l'évaluation du système de gestion des finances publiques en provinces faite par le Gouvernement de la république, il en était ressorti plusieurs avancées majeures telle que la mise en place des structures de gestion et de contrôle des marchés publics dans toutes les provinces. Cependant, la gestion budgétaire au niveau provincial et local souffre encore de quelques faiblesses telles que l'absence d'une chaîne informatisée de la dépense dans les provinces et l'inexistence du système d'archivage des dossiers des marchés publics.

Afin de palier à ces faiblesses, l'axe quatre (IV) de la stratégie nationale de renforcement de la décentralisation financière, relatif au renforcement de la gestion de la commande publique, indique que la rationalisation de la commande publique doit impliquer le renforcement du système de passation des marchés publics et du partenariat public-privé dans le but de promouvoir la transparence et la redevabilité dans le processus de la commande publique.

Pour assurer cette transparence et cette redevabilité la stratégie nationale de la décentralisation financière recommande entre autres (i) le renforcement des structures de gestion et de contrôle des marchés publics, (ii) la digitalisation des procédures de passation des marchés publics, et (iii) le renforcement des capacités des acteurs de la commande publique.

La dotation minière de 0,3% du chiffre d'affaires annuel des entreprises minières (DOT), destinée aux projets de développement communautaire, est l'un des mécanismes clés du secteur minier, instauré pour financer le développement des communautés locales impactées par l'exploitation minière. Cependant, malgré son potentiel, la DOT fait face à d'importantes difficultés de mise en œuvre et à des nombreux défis structurels et de gouvernance. En effet, la DOT, qui se voulait un levier de justice sociale, ne parvient pas toujours à répondre aux besoins urgents des communautés locales (routes, forages, dispensaires, écoles etc.), parce que la majorité de ces structures manquent par exemple de technicité dans le domaine de la commande publique, favorisant ainsi la mauvaise affectation des fonds destinés au développement local.

3. La GIZ fait appel à un.e contractant.e pour une durée de contrat de sept (07) mois, prévue de juillet 2026 à février 2027.

Dans le cadre de son appui à l'amélioration des capacités de gestion financière et budgétaire des ETD, la GIZ-ProGERIM II souhaite recourir aux services d'un expert pour former les CGPMP et les OS-DOT des ETD du Haut-Katanga et du Lualaba sur l'archivage numérique des dossiers de passation des marchés publics.

En effet, à l'ère du numérique, la digitalisation constitue un défi que les provinces et les ETD doivent impérativement relever étant donné que les solutions numériques contribuent à l'augmentation du niveau de transparence et de responsabilité des fonds publics.

En outre, l'efficacité du système de gestion de la commande publique repose également sur l'expertise des acteurs chargés de la gestion des processus d'attribution et d'exécution des marchés : le renforcement continu des capacités de tous ces acteurs demeure donc une priorité.

L'objectif global est digitaliser le système de gestion des marchés publics pour garantir la traçabilité de l'information, la confidentialité et la valeur probante des documents.

4. Le.a contractant.e fournira les prestations suivantes :

a) *Concevoir des modules de formation sur « l'archivage numérique des dossiers de passation de marchés publics »*

Le.a contractant.e est responsable de la conception des modules de formation qui sans être exhaustives, devraient aborder les thèmes suivants :

- Cartographie des documents
- Numérisation, sécurité et conformité
- Stockage dans un système d'archivage électronique (SAE) sécurisé
- Gestion d'accès et cycle de vie.

b) *Animer deux ateliers de formation*

Le.a contractant.e est responsable de deux (02) ateliers de formation, qui vont se dérouler à Lubumbashi et à Kolwezi.

La mission couvrira une période de sept (07) mois (juillet 2026 à février 2027), pour 37 jours de prestation effective, et devra être exécutée entre le 15 août et le 15 octobre 2026, en référence au chronogramme indicatif ci-après :

| Jalons/ouvrages partiels | Date/lieu/responsable | Critères pour la réception |
|-------------------------------------|----------------------------------------------|-------------------------------------------------------------|
| Conception des modules de formation | 15 jours / Expert.e | Les drafts sont envoyés par mails |
| Validation des modules | 05 jours / Expert.e & GIZ | Les modules sont validés |
| Jours des voyages | 02 jours de voyage en aller et retour simple | Achat billet d'avions et arrivée de l'expert.e à Lubumbashi |
| Ateliers de formation | 10 jours de terrain | Deux (02) ateliers de quatre jours chacun |
| Rédaction du rapport final | 05 jours / expert.e | Validation du rapport final |

II. Exigences pour l'offre

1. Le.a Contractant.e

Le.a contractant.e devra présenter tous les documents administratifs lui accordant la personnalité juridique et l'autorisation de fonctionnement (RCCM, Id Nat, N° Impôt Fiscal, et d'autres documents pertinents).

En outre, il / elle devra présenter une seule offre technique et financière composée d'un.e expert.e en passation de marchés publics.

2. Qualification du personnel objet de l'offre

Le.la contractant.e doit, à l'appui d'un CV correspondant, se proposer pour le poste indiqué et décrit ici en termes de tâches et de qualifications. Les qualifications mentionnées dans ce qui suit correspondent aux exigences à remplir pour obtenir le maximum de points dans l'évaluation de la partie technique de l'offre.

1.1 Expert.e :

1.1.1 Qualifications générales

a) Formation : Diplôme de niveau minimum Bac+4 ou équivalent, en passation de marchés, en droit, gestion, économie, en ingénierie, en administration ou dans tout autre domaine jugé pertinent.

b) Expérience professionnelle :

- Dix (10) ans d'expérience en qualité de chef service passation des marchés (SPM) au sein des projets ou programmes de développement
- Disposer d'une expérience de travail avec les Ministères des Budgets et des Finances et avoir accompagné les ETD dans le domaine des finances et du budget
- Disposer d'une expérience réussie au sein d'un projet en qualité d'expert en passation de marché et d'une bonne connaissance des outils informatiques
- Disposer d'une expertise en conception des modules de formation destinés aux adultes, notamment sur les questions liées à la passation des marchés publics
- Disposer d'une expertise en andragogie et didactique et faire preuves des capacités de modération des grandes activités.

1.1.2 Expérience régionale/connaissance du pays

Avoir réaliser cinq (05) missions similaires durant les cinq (05) dernières années, spécifiquement dans les ETD du Haut-Katanga et du Lualaba ou dans les autres ETD de la RDC.

1.1.3 Langues

Excellente maîtrise du Français A1
Connaissances de l'Anglais A2